

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

DIRECTION GENERALE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

N°2026-

/MS/SG/CHR-DR/DG

Dori, le 09 février 2026

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers, le Centre Hospitalier Régional de Dori en collaboration avec la Direction Régionale de la Santé du Liptako et l'Observatoire Burkinabè pour la Qualité et la Sécurité des Soins, porte à la connaissance du public burkinabè en général et de la région du Liptako en particulier, du recrutement de **cinq (05) agents de collecte terrain** et de **deux (02) superviseurs** de tout sexe.

Toutes les activités relatives à cette collecte et à la supervision se dérouleront dans le mois de **février 2026**. La collecte des données se déroulera au sein du CHR/Dori et dans la communauté de la ville de Dori.

1. Conditions obligatoires

Peuvent faire acte de candidature, les candidats remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'au moins le BAC ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- être âgé de **dix-huit (18) ans** au moins et de **quarante-sept (47) ans** au plus au 31/12/2026 ;
- résider dans la région du Liptako ;
- être entièrement et immédiatement disponible pendant toute la durée de l'enquête, y compris la formation et la collecte de données,
- avoir de bonnes compétences relationnelles (en communication notamment ...)
- être amical, digne de confiance et énergique ;
- disposer d'un moyen de déplacement ;
- parler au moins une des langues de la région du Liptako,
- être apte physiquement à effectuer les tâches liées à l'enquête (mobilité, travail de terrain) ;
- être apte à travailler en équipe et sous pression.

NB : une expérience antérieure dans une collecte de données en communauté ou en formation sanitaire sera un atout. Un atout supplémentaire sera une expérience de collecte des données avec des tablettes ou smartphones.

2. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en deux phases :

❖ Phase 1 : Dépôt des dossiers

Les personnes intéressées par le recrutement sont invitées à déposer un dossier physique complet au secrétariat du CHR/Dori le **jeudi 12 février de 09 heures à 15 heures 30 minutes**. Seuls les **vingt (20)** et les **dix (10)** premiers dossiers seront retenus respectivement pour les postes d'agent enquêteur et superviseur.

Composition du dossier :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à monsieur le Directeur général du centre hospitalier régional de Dori ;
- une copie non légalisée de la Carte nationale d'identité burkinabé (CNIB) ou du passeport ;
- une copie non légalisée du diplôme de Baccalauréat ou équivalent ;
- un curriculum vitae, signé et à jour, avec précision d'éventuelles expériences en matière d'enquête, et surtout de la langue parlées (ou des langues parlées) couramment ;
- les copies non légalisées des attestations de participation à des enquêtes ;
- une copie non légalisée de la carte grise de la mobylette.

Il est souhaitable que le dépôt des dossiers physiques soit fait par le candidat lui-même.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

❖ Phase 2 : Présélection des candidats

Un comité sera chargé d'examiner les différents dossiers de candidature, selon des critères bien définis. A l'issue de cette phase, **sept (07) enquêteurs** et **trois (03) superviseurs** seront retenus. Les candidats retenus seront contactés pour une formation de **trois (03) jours**.

A la fin de cette formation, les **cinq (05)** meilleurs des enquêteurs et les **deux (02)** meilleurs des superviseurs seront retenus pour la phase collective. Les trois personnes restantes seront considérées comme des réservistes.

Le Directeur Général P/I



Annoussoti SOME

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action sociale